

Enquête nationale MDPH¹

Réalisée de juillet à novembre 2016

30% des MDPH françaises
ont participé à cette étude.

effectuée par la commission *Réflexion sur les pratiques et Visibilité de la spécialité* de l'Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie

Coordonnatrice : Mathilde Muneaux
Psychologue spécialisée en neuropsychologie
et Docteur en psychologie

Le bilan neuropsychologique, c'est quoi ?

Le bilan neuropsychologique est un des moyens dont le psychologue spécialisé en neuropsychologie dispose pour **répondre à la plainte de la personne**. Le bilan s'appuie sur le **recueil d'informations anamnestiques, écologiques** (environnement familial, scolaire, professionnel), et **comportementales**. Le psychologue spécialisé en neuropsychologie utilise aussi des **tests validés** lui permettant de comparer les performances de la personne avec un groupe de référence (du même âge, de la même catégorie socio-professionnelle...).

A la lumière de l'ensemble de ces informations, il détermine **les forces** (points d'appui) **et les faiblesses** (éventuels déficits) de la personne, ainsi que les **répercussions dans le quotidien**.

Pour qui?

Les enfants, les adolescents et les adultes présentant une plainte cognitive d'origine diverse.

troubles spécifiques des apprentissages
(dyslexie, dyspraxie, TDA/H, dysphasie...)

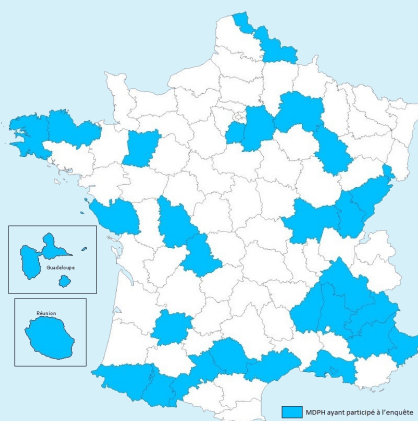
troubles génétiques
(trisomie, syndrome de Williams...)



troubles psychiatriques
(schizophrénie, troubles bipolaires, dépression...)

troubles neurologiques
(épilepsies, AVC, TC, maladies neurodégénératives...)

troubles du spectre autistique



Une étude rigoureuse

L'objectif de cette étude était de faire un **état des lieux des pratiques des MDPH** par rapport à la prise en compte des **bilans et suivis neuropsychologiques** dans le champ du handicap.

Pour recueillir ces informations, des **psychologues spécialisés en neuropsychologie** ont réalisé des **entretiens semi-directifs** auprès des **personnes employées au sein des MDPH** (directeurs, chefs de service, médecins, psychologues, assistantes sociales, enseignants...).



Les bilans neuropsychologiques, une demande croissante !

62% des MDPH sondées conseillent de joindre un **bilan neuropsychologique** pour permettre une étude plus complète des situations en commissions (équipe pluridisciplinaire, CDAPH)

Les bilans neuropsychologiques sont financés plus souvent pour les enfants que pour les adultes (sous forme d'allocations, de compléments, de PCH...).

27%

pour les adultes



pour les enfants

48%



Les bilans neuropsychologiques, qui les réalise ?

Le psychologue spécialisé en neuropsychologie (aussi appelé neuropsychologue) a un **master de psychologie** (diplôme niveau bac+5).

Sa formation spécialisée s'appuie sur des théories récentes en lien avec le **fonctionnement cérébral**. Il prend en compte la plainte de la personne dans **son intégralité** : entretiens cliniques, évaluations de la qualité de vie, outils psychométriques... Il peut alors apporter des informations précieuses pour aider au **« mieux-être » de la personne** : aide au diagnostic et/ou au pronostic, recommandations d'accompagnement et d'aménagement de l'environnement, prises en charge personnalisées...

¹MDPH = Maisons Départementales des Personnes Handicapées

Un bilan neuropsychologique, à quoi ça sert ?

Les MDPH interrogées rapportent que les bilans neuropsychologiques leur sont précieux pour de nombreuses raisons :

Compréhension de la pathologie

- Précisent la **plainte du patient**
- Participent aux **hypothèses diagnostiques**

Informations

- Sur les **capacités préservées** de la personne
- Sur les **troubles** cognitifs, psychologiques et comportementaux
- Sur les **répercussions dans la vie quotidienne**

Aides à l'orientation

- **Scolaire**
- **Professionnelle**
- **Structures de soins**
- **Prises en charge de soins**

Missions spécifiques MDPH

- Aident à déterminer le **niveau d'autonomie**
- Aident à évaluer le **taux d'incapacité**
- Apportent des éléments supplémentaires pour l'attribution de **financements** (allocations, compléments, PCH...)

Et après ?

En plus, un suivi personnalisé ?

L'objectif du suivi neuropsychologique est **d'améliorer la qualité de vie du patient et de son entourage**, via des séances individuelles ou groupales. Ce suivi est élaboré en fonction des **besoins du patient**, de **ses forces** (points d'appui) et de **ses faiblesses**, déterminés lors d'une évaluation préalable.

Les **moyens d'intervention** du psychologue spécialisé en neuropsychologie sont **variés et personnalisés** : stimulation ou remédiation des fonctions déficitaires, mise en place de stratégies de compensation ancrées sur les forces du patient, psychoéducation, thérapies comportementales, éducation thérapeutique...

Les MDPH semblent être déjà conscientes de toute l'utilité de ces suivis dans le champ du handicap car **des financements sont proposés pour les suivis neuropsychologiques, plus souvent pour les enfants que pour les adultes.**

16% pour les adultes  **72%** pour les enfants 

En conclusion

Remerciements aux psychologues spécialisés en neuropsychologie volontaires comme correspondant MDPH principal (par ordre alphabétique) :

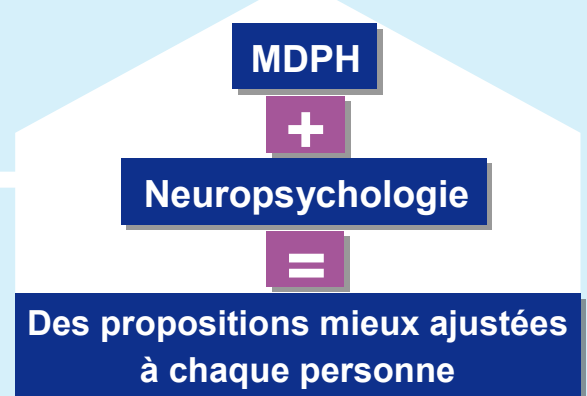
Marie-Ange Alexandre, Marion Aubat, Hélène Barbarit, Aurélien Bathelet, Coralie Becqueriaux, Jérôme Bianchi, Alexandra Blanc, Emilie Debarros, Laure Delaby, Cécile Carlos Niel, Danielle Case, Stéphanie Chariot Auchere, Pascale Chrétien, Mélanie Curtet, Gwendoline Degouve, Laure Delaby, Nadège Ferrazzi, Cindy Gilles, Nadia Gob, Anna Le Marchand-Skzryerbak, Anais Le Meur, David Le Prunenec, Julia Lira, Sandra Marey, Nadia Monnin, Julie Moreau, Mathilde Muneaux, Anaïs Noel, Elodie Parisato, Laurène Perrault, Estelle Peuziat, Frédérique Pirson, Ariane Piver, Sandrine Polard-Le Mee, Johanna Potier, François Radiguer, Sabrina Ragot, Katia Robert, Maeva Robin, Maeva Roulin, Estelle Roussel, Marianne Simide, Camille Talbot, Vincent Thery, Nolwenn Troles, Marie-Anne Vandaele et Marie Vidal

Remerciements aux psychologues spécialisées en neuropsychologie ayant participé au dépouillement et à la rédaction de cette note d'information :

Mathilde Desdomaines, Mathilde Muneaux et Jacqueline Pho

Remerciements aux MDPH ayant participé :

Départements : 04 ; 05 ; 06 ; 07 ; 13 ; 22 ; 25 ; 26 ; 29 ; 31 ; 34 ; 38 ; 39 ; 47 ; 51 ; 52 ; 53 ; 59 ; 64 ; 65 ; 71 ; 77 ; 81 ; 85 ; 86 ; 87 ; 90 ; 91 ; 971 et 974



Rapprochons-nous !



Vous voulez en savoir plus ? Vous souhaitez développer vos pratiques en lien avec la neuropsychologie dans votre MDPH ?

Contactez-nous à :

enqueteMDPH@ofpn.fr

@ www.ofpn.fr

✉ contact@ofpn.fr

f OFPNeuropsychologie  OFPNeuopsy